



**DEPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNE DE NONANT**

**COMPTE RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 MARS 2021**

Date de convocation : 2 mars 2021

<i>Nombre de Conseillers en exercice :</i>	11
<i>Présents :</i>	10
<i>Votants :</i>	10

L'an 2021, le 9 Mars, à 18h, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique, à la Mairie de NONANT, sous la présidence de M. Sébastien BÉRARD, Maire.

Étaient présents

M. BÉRARD Sébastien, Maire

M. MARTINET Olivier, M. TOUTAIN Frédéric, M. LECONTE Stéphane, Adjoints au Maire

Mme BATTU Barbara, M. CHEVANCE Jean-Luc, M. COLIAUX Roger, Mme JAKUBOWSKI Brigitte, Mme JAMES Anaïs, M. JOURDAN Ludovic,

Étaient absents

M. PACARY Jean-Christophe

Secrétaire de séance : M. TOUTAIN Frédéric

Approbation du précédent compte-rendu avec la demande de modification suivante :

Rubrique Urbanisme : Modifier la phrase « Le Conseil municipal a reçu le dossier de l'agence routière et prévoit trois ralentisseurs sur les routes de la commune » par :

« La commune étudie la faisabilité de poser des ralentisseurs sur la RD33 en respectant la réglementation en matière de sécurité routière, d'une part et les recommandations du Conseil Départemental (ARD) d'autre part »

ORDRE DU JOUR

AVIS → Opportunité de prise de la compétence « Mobilité » par Bayeux Intercom

1 / Bayeux Intercom : opportunité de prise de la compétence « Mobilité » par Bayeux Intercom DCM / 2021

En conseil communautaire le 18 mars 2021, la question sera posée de la prise de la compétence « Mobilité » par la communauté de communes Bayeux Intercom. À défaut de vote positif des 2/3 des communes représentant 50 % de la population ou de 50 % des communes représentant 2/3 de la population, c'est la Région qui conservera la compétence.

Pour soutenir l'intérêt que les décisions soient prises au plus près du territoire, le Conseil municipal invite son représentant au Conseil communautaire, M. Bérard, à voter en faveur de ce transfert de compétences.

Questions diverses

Mr BERARD doit reprendre contact avec la société KEOLIS en charge du transport scolaire sur la commune pour revoir certains points notamment le stationnement du bus aux abords de la mairie et de l'école et la possibilité d'aménager le circuit pour mettre en sécurité les enfants en prenant le rue du Clos du Breuil.

Un conducteur a perdu le contrôle de son véhicule et endommagé le mur du cimetière. Un devis a été demandé pour les réparations du mur, qui seront prises en charge par l'assurance du propriétaire du véhicule. Le conseil municipal poursuivra son travail sur la sécurisation des routes de la commune.

Une jeune fille de la commune a été mordue par un gros chien dans le centre-bourg. La procédure légale suit son cours, le chien sera suivi par un vétérinaire pour déterminer sa dangerosité.

Les haies de la commune ont été entretenues, les copeaux résultants sont stockés à la mare aux canards. Les habitants peuvent se servir, un mot sera déposé dans les boîtes aux lettres pour les en informer.

Une journée de nettoyage citoyen de la commune est envisagée au printemps, selon les possibilités des protocoles sanitaires. Les habitants seront prévenus dès que la date sera fixée.

Un avis favorable a été donné par l'ensemble du conseil municipal pour l'achat de plantation pour un montant maxi de 900€ TTC.

Fin de séance 20h30